



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

routes

Question écrite n° 32867

Texte de la question

Mme Frédérique Massat attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur l'importance de la liaison entre Toulouse et Barcelone par la vallée de l'Ariège, le tunnel du Puymorens, le tunnel du Cadi et la vallée du Llobregat. Sur le versant français, les travaux sont paralysés. En effet, le Contrat de Plan prévoyait la déviation d'Ax-les-Thermes, la déviation de Sinsat et le début de celle de Tarascon. Seuls les travaux de la déviation d'Ax-les-Thermes ont été engagés, mais à ce jour aucune certitude n'est apportée sur la date d'achèvement de ces travaux. Lors d'une réponse à une question écrite, il était précisé que l'achèvement de ces travaux était conditionné à l'élaboration des programmes de développement et de modernisation des itinéraires (PDMI). Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui faire connaître le résultat de la démarche des PDMI et par conséquent à quelle date est prévue la mise en service de la déviation d'Ax-les-Thermes, à quelle date seront engagés les travaux de la déviation de Sinsat et à quelle échéance elle sera mise en service, enfin quelle est la programmation prévue pour la déviation de Tarascon-sur-Ariège.

Texte de la réponse

L'élaboration des programmes de développement et de modernisation des itinéraires (PDMI) a conduit à la création d'une liste d'opérations, choisies parmi un grand nombre d'aménagements à réaliser. Ces aménagements ont été hiérarchisés selon un contexte budgétaire contraint au plan national, comme en région Midi-Pyrénées, malgré l'engagement fort des collectivités locales aux côtés de l'État. S'agissant des opérations relatives à la RN 20 dans l'Ariège entre Foix et l'Espagne via le tunnel du Puymorens, seul l'achèvement de la déviation d'Ax-les-Thermes a été retenu pour un montant de 22 MEUR. Les travaux de cette déviation ont pu se poursuivre sur la partie sud de l'opération grâce aux crédits de plan de relance mis en place en 2009. Deux ouvrages sont en construction et devraient être terminés en fin d'année. La poursuite de l'opération est conditionnée à la signature de la convention PDMI avec le département de l'Ariège qui, si elle était acquise d'ici à la fin de l'année, permettrait en fonction du planning actuel d'envisager une mise en service courant 2012.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Massat](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32867

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 2008, page 8718

Réponse publiée le : 26 octobre 2010, page 11660